

Non, nous ne comparâmes pas devant ces arbitres choisis par vous au milieu de nos ennemis les plus compromis, et placés sous l'influence directe des auteurs même des actes qu'il faut aujourd'hui apprécier et juger.

De quoi donc vous-nous à rendre compte ? N'est-ce pas plutôt à ces hommes qui ont signé les malheureuses mesures de 1860 à venir justifier leurs actes ? N'est-ce pas à eux à comparaître devant les représentants légitimes du pays ? N'est-ce pas enfin au Corps législatif qu'il appartient de rendre la sentence définitive devant laquelle nous devons tous nous incliner ? Lui seul doit être appelé à les condamner ou à les absoudre.

Loin de désertir, monsieur le ministre, nous comparâmes toujours vos doctrines ; loin de craindre une enquête, nous en réclamons une sérieuse, celle du pays lui-même ; loin de cacher nos intérêts derrière le mensonge, nous appelons la vérité de toutes nos forces et la voulons montrer dans tout son éclat. Nous ne trahissons pas notre cause quand nous refusons de la sacrifier à des arbitres dont la seule pensée sera de renouveler leur œuvre et de la défendre, si cela est possible.

Après le discrédit et la réprobation unanimes dont a été frappée la composition du conseil supérieur dans tous les centres manufacturiers, vous devriez être maintenant convaincu qu'il y avait au moins imprudence à vous, monsieur le ministre, à en tenter la justification.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. POUYER-QUERTIER.

P. S. — Je compte sur votre justice, monsieur le ministre, pour faire insérer dans le Journal officiel cette réponse à la note du 5 décembre, qui m'oblige à cette réfutation.

Avant l'envoi de cette lettre, M. Pouyer-Quertier avait adressé les télégrammes suivants : 4° à M. le ministre du commerce, 2° à M. le ministre de l'intérieur, 3° à M. Wittersheim, le gérant du Journal officiel :

Article inqualifiable contre le commerce français et contre moi dans le Journal officiel d'hier. Acceptez-vous réponse même place, même feuille ? C'est mon droit. Réponse télégraphique, s'il vous plaît.

Signé : Pouyer-Quertier.

Expédite lundi à 8 heures 1/2 du matin.

M. Wittersheim à répondre télégraphiquement en ces termes :

Ne puis rien insérer sans ordre ministériel. Veuillez vous adresser au ministre compétent.

Wittersheim

M. le ministre du commerce a adressé à M. Pouyer-Quertier le télégramme suivant :

La note du Journal officiel n'avait qu'un but : expliquer les intentions du gouvernement. Elle n'attaque ni le commerce français ni vous. Lorsque la réponse que vous croyez devoir y faire aura paru, le gouvernement examinera s'il doit l'insérer au Journal officiel.

Alfred Le Roux.

M. le ministre de l'intérieur, M. de Forcade la Roquette, n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Ouverture du Concile.

Nous lisons dans l'Union, qui nous arrive ce matin :

Une dépêche particulière de Rome, datée de 11 heures quinze minutes, nous annonce que la cérémonie de l'ouverture du Concile a commencé à neuf heures et un quart, et que près de sept cents Pères du Concile ont défilé, durant trois quarts d'heure, dans une procession magnifique.

Au moment où partait la dépêche, une messe solennelle se célébrait dans la salle conciliaire ; le cardinal Patrizzi officiait. La foule était immense malgré une pluie abondante. L'émotion était profonde et le bonheur général, ainsi parle la dépêche.

Le rendez-vous des évêques était dans la chapelle située au-dessus du portique de la basilique de Saint-Pierre, pour y attendre le Pape.

C'est dans cette chapelle que l'auguste Chef de l'Eglise a entonné le *Veni Creator*, et c'est alors que la procession a commencé pour se rendre à la basilique.

Que l'on se figure ce cortège de cardinaux, patriarches, primats, archevêques, évêques, abbés, avec leurs ornements du rite latin et du rite oriental, chantant l'hymne qui invoque le Père des Lumières, au bruit de toutes les cloches de la ville et du canon des forts Saint-Ange et du Mont-Aventin.

Toute la chrétienté s'associe à l'émotion de l'immense foule qui a été témoin de ce grand et religieux spectacle.

A. Rouyé.

L'Agence Havas nous communique, de son côté, une dépêche ainsi conçue :

Rome, 8 décembre, 10 h. matin.

La cérémonie d'ouverture du Concile a commencé.

Malgré le temps pluvieux, une foule énorme encombre l'atrium intérieur, et la grande nef de la Basilique du Vatican sur le passage de la procession.

Le Pape, précédé des Pères du Concile (au nombre de sept cents environ), descend de l'atrium supérieur, au bruit de toutes les cloches de la ville et du canon des forts Saint-Ange et du Mont-Aventin.

Le Saint-Père paraît plein de force et de santé. La cérémonie continue conformément au programme qui a été publié.

Les tribunes de la salle du Concile sont occupées par les souverains et les princes présents à Rome, par le corps diplomatique, les généraux Dumont et Kanzler, et un certain nombre de notabilités romaines et étrangères.

L'aspect de la salle du Concile est splendide et grandiose.

On annonce la mort de M. Alexandre Gendebien, ancien membre du gouvernement provisoire de la Belgique, du Congrès national, de la Chambre des représentants, du Conseil communal de Bruxelles, receveur général de l'administration des hospices de Bruxelles, etc.

Petite Chronique.

La souprière, désormais légendaire, dans laquelle les concurrents de M. du Miral ont bu un bouillon amer comme de la ciguë, n'est pas encore éteinte. On se soifait mijotées depuis vingt ans des candidatures officielles. Il est un pays entre autres, pays de montagnes aussi, celui-là, où jusqu'ici les maires utilisaient pour les élections les récipients les plus extraordinaires. Je ne sais trop quel singulier yase arracha un jour à un électeur hargneux cette apostrophe :

Mais ce n'est plus du scrutin secret ; il y a un œil au fond de votre... urne !

Tout était bon. On faisait mitonner dans le même bassin de cuivre des confitures et des députés agréables.

Quel joli livre à faire que l'histoire de ces temps primitifs du suffrage universel ! on ignorait ce qui entrait dans l'urne, mais on savait d'avance ce qui en sortirait. Aussi les électeurs mettaient-ils le plus grand empressement... à s'abstenir de l'exercice d'un droit dérisoire. On cite dans cette même contrée un maire de village qui, parfaitement sûr que pas un de ses administrés ne daignerait se déranger pour lui apporter son vote, s'embusquait patiemment derrière la fenêtre de la salle commune, située au rez-de-chaussée, guettait les rares passants que leurs affaires entraînaient dans ces parages, et leur tendait brusquement par la fenêtre

l'urne électorale, à peu près comme le mendiant de *Gil-Blas*, caché derrière un buisson, présentait aux voyageurs terrifiés son chapeau et son escopette.

Puis, à quatre heures, ou plutôt quand-ils étaient las de solitude, les maires complétaient l'élection : quelques-uns avaient parfois la main lourde, et, comme il arrive aux meilleurs ménagers, sautaient trop le pot-au-feu électoral. Ces jours-là, on comptait, au dépouillement plus de votants que d'électeurs, mais qui se serait avisé d'inquiéter un maire bien pensant pour de pareilles misères ?

Cet âge d'or des préfets et des maires n'est plus, et voilà qu'aujourd'hui on jette de hauts cris pour une misérable souprière. Aussi, pour transmettre à nos fils le souvenir d'un passé qui s'efface, je crois qu'il serait bon de réunir dans un Musée des curiosités électorales les plus remarquables des accessoires électoraux qui ont joué un rôle dans l'histoire du suffrage universel depuis son établissement jusqu'à nos jours.

D'abord, cela ferait quelques conservateurs, gardiens, inspecteurs, sous-inspecteurs, frotteurs et sous-frotteurs de plus, et puis quelle intéressante collection que celle où l'on trouverait réunis la souprière de M. du Miral, un veau — empaillé — offert par M. Calvet-Rognat, et le manuscrit d'une profession de foi républicaine — de M. Rouher.

PAUL COURTAY.

La séance de mardi a été amusante.

M. de Tillancourt a fait un mot. Un rapporteur, presque aphone, disait qu'il y avait eu cent voix perdues.

Vous auriez bien dû en prendre une ! s'est écrié le loustic assermenté du tiers-parti.

M. de Talhouët présidait pour la première fois, — et il a bien présidé.

M. de Piré, qui fait prendre 500 exemplaires du Journal officiel chaque fois qu'il commet une interruption, a interrompu, toujours sur son thème éternel : les horreurs de la Convention, les déportations du Directoire.

M. Simon (Jules) a répondu patoisement. — M. Gambetta a lancé une réplique dantesque et même dantesque. — Henri Rochefort a aussi placé une forte interjection.

M. Emmanuel Arago a débuté brillamment. M. Magnin a fait également un mot, — un mot irréconciliable ; — M. Riché, conseiller d'Etat, parlait de sa tristesse :

Parbleu ! a fait le député de Dijon, le gouvernement est triste, ça se conçoit ; la veille des obsèques !

C'était fort gai, comme on voit !

M. le général Lebeuf, ministre de la guerre, a enlevé les applaudissements de la gauche, en empêchant M. de Forcade de lui couper l'occasion de parler sur la gendarmerie.

J'allais oublier de vous dire sur quoi on discutait. On discutait pour savoir s'il fallait invalider l'élection de M. Justin Durand. Vous voyez que nos députés ont du temps à perdre.

135 voix contre et 100 pour l'annulation parlementaire. M. Justin Durand a été ensuite facilement admis par un vote à la main.

Une grosse affaire en Espagne : la disparition des diamants de la couronne. Le ministre des finances a affirmé devant les Cortes que ces diamants représentaient une valeur d'environ vingt-six millions au commencement de ce siècle. Le roi Joseph Bonaparte en aurait emporté pour cinq millions, la reine Christine pour neuf millions et le reste serait entre les mains de la reine Isabelle. Les amis de la reine Isabelle ont protesté. Ce qui me paraît positif, c'est que les diamants ont disparu. Evidemment ils ne sont point partis tout seuls.

Un incident bouffon dont on parle beaucoup à Liège.

Le bourgmestre d'Andrimont ayant fait prévenir qu'il comptait assister, avec une notable partie de son conseil communal, à une des dernières représentations du drame *Barbara Ubrich*, qui se joue à la salle *Ba-tacian*, ces messieurs furent reçus à la porte dudit lieu par le directeur de la troupe, porteur d'un candélabre à six bougies allumées,

et conduits jusqu'aux stalles d'orchestre. M. le directeur les précédant toujours à reculons.

Si ce directeur n'est pas encore décoré...

On signale un brevet d'invention assez curieux, pris pour un moyen neuf de publicité.

On fabriquerait des cartes à jouer où les figures porteraient le nom des industriels voulant se faire annoncer. Ainsi, on n'annoncerait plus le roi ; on dirait : J'ai Tahar. Argine serait remplacée par Mme Laure, etc. Les figures garderaient, du reste, leur ancien titre ; mais sur les vêtements, en guise de broderies, on lirait le nom des produits des divers marchands.

On s'arrêtera-t-on dans cette manie de réclames ?

Paris a un joujou nouveau nous dit le *Figaro* : on s'arrache le *Père Duchêne* ! Il fait prime et le numéro d'un sou coûte cinquante centimes à cinq heures, deux francs à sept heures. Les titres sont un amusant pastiche des jurons d'Hébert. On a eu la grande colère du *Père Duchêne*, à propos de la défection de ce J... f... d'Emile Ollivier ; aujourd'hui la grande colère est à propos de l'infâme Hôtel-Dieu que les J... f... bonapartistes font bâtir pour les patriotes entre les deux bras de la Seine, près de Notre-Dame.

Voici encore comment ce papier annonce la saisie du numéro 5 :

Hier soir, les mouchards ont saisi à notre imprimerie et chez les libraires notre numéro 5.

Après tout, je m'en f... !!!

Cette saisie est fort regrettable, regrettable comme toutes les poursuites ordonnées en ce moment contre la presse. L'Empereur ne sait donc pas combien l'acharnement et la mauvaise foi des irréconciliables ramènent à lui d'indifférents ? Pourquoi renoncer au bénéfice d'une liberté dont il profitait le premier ? Pourquoi rendre un texte aux glapissements de ces messieurs ? M. Meurice est déjà enfilé comme une grenouille. Décidément l'Empereur est bien mal servi par ses conseillers.

EDMOND DUVAL.

Chronique Locale

Les personnes qui s'abonneront à partir du 15 décembre, recevront le journal gratuitement jusqu'à cette époque.

Ce n'est pas sans raison que l'on se plaint du retard trop souvent subi par les dépêches télégraphiques. Hier encore, le télégramme qui nous est expédié chaque jour du Palais Bourbon a mis deux heures et demie entre Paris et Roubaix et nous est arrivé trop tard pour paraître dans notre numéro du soir. C'est la troisième fois que pareil fait se produit depuis dix jours.

Il y a quelque temps, un journal de Lille rapportait qu'un habitant de cette ville de passage à Paris ayant télégraphié à sa famille l'heure de sa rentrée, était arrivé chez lui juste à temps pour recevoir lui-même sa dépêche.

Des faits semblables ne sont pas rares. Quelle qu'en soit la cause, ils peuvent occasionner parfois un grand préjudice aux intéressés et l'administration devrait se mettre en mesure de les éviter, soit en augmentant son personnel, soit en développant son matériel, s'il est vrai, comme on le prétend, que l'embarras est la cause des retards dont nous nous plaignons.

Il n'est pas besoin d'ajouter que nos observations ne s'adressent qu'à l'administration supérieure et nullement à M. le directeur du bureau de Roubaix dont tous nos concitoyens apprécient l'extrême obligeance.

instants d'une lutte silencieuse et inutile, sentant ses doigts se glacer au contact de ce membre froid et dur comme une barre d'acier, Tristan lâcha prise et reculant de quelques pas, il se dirigea vers la porte avec l'intention et l'espérance de mettre, par sa retraite, un terme à cette scène pénible.

Il allait sortir lorsqu'il fit la réflexion que pareille chose pourrait recommencer le lendemain, et qu'en conséquence il était peut-être préférable d'en finir à l'instant même. A cette résolution se joignit nécessairement celle d'éloigner la mère Leclerc le plus tôt possible, ainsi qu'il en avait déjà eu la pensée quelques instants auparavant.

Je vous comprends — lui dit-il, en se rapprochant d'elle une seconde fois — vous êtes fâchée que le portrait de mon père ne soit plus là.

La paralytique baissa son bâton : c'était répondre qu'elle était satisfaite pour le moment.

Je l'ai fait mettre dans la chambre de ma sœur — continua Tristan — c'est sa véritable place.

Un sourire d'incrédulité erra sur ses lèvres de la mère Leclerc, et, de son regard fixe et indigné, qui enveloppait Tristan de ses rayons, sembla jaillir le mot : mensonge.

C'en est trop — murmura-t-il à voix basse, comme s'il se parlait à lui-même — il faut que cela finisse aujourd'hui, à l'instant.

Voici le texte du rapport présenté mardi au comité de tissage de l'Association du Commerce et de l'Industrie, par M. Thomas, Secrétaire-adjoint de la Chambre Syndicale :

Messieurs,

Aux termes des statuts de l'association de l'industrie et du commerce de Roubaix, les membres de cette association sont réunis en comités spéciaux qui doivent apporter un concours effectif à l'œuvre qu'elle poursuit, le développement et l'amélioration de l'industrie roubaissienne.

En tous temps, Messieurs, un tel but est digne de vos efforts ; il est pourtant des circonstances où ce n'est plus seulement une œuvre de sagesse et de prévoyance, mais un progrès que nous voulons rechercher devenant d'une nécessité absolue.

Vous savez comment la fabrique de Roubaix s'est trouvée placée presque inopinément en face d'une concurrence redoutable qui se flâte de l'écraser... vous avez vu, dans les manifestations de l'industrie du Nord, qu'on ne demande pas à ceux qui ont mission de vous gouverner et de vous protéger, qu'on ne leur demande pas de supprimer cette concurrence, mais seulement de nous mettre en état de la combattre au moins à armes égales ; ainsi vous ne voulez pas vous esquisser ; vous acceptez la lutte et vous vous sentez la force et le courage de la soutenir.

C'est là, Messieurs, la grande préoccupation du moment, celle qui domine les desseins de votre association. Il faut faire mieux que les Anglais, et ce qui est plus difficile, faire mieux que Roubaix, mieux que nous-mêmes.

En industrie, Messieurs, le progrès peut porter sur deux choses : la qualité des produits et le prix de revient.

Le prix de revient peut être abaissé par l'emploi d'un outillage plus perfectionné, par des procédés plus expéditifs ou plus simples, par des améliorations dans l'administration générale, dans l'économie de la fabrique.

Il dépend aussi de causes extérieures, tout-à-fait étrangères au fabricant et sur lesquelles toute son intelligence et tout son savoir-faire ne peuvent avoir aucune action ; telles sont les conditions de transport et de communications, les primes ou redevances de toute nature dues à l'Etat ou à la commune.

Ces questions auxquelles le fabricant isolé ne peut rien, peuvent cependant être attaquées par voie collective. Quelques-unes sont confiées au zèle de vos représentants au Corps législatif, la Chambre consultative de Roubaix en poursuit d'autres avec la vigueur et la netteté que vous connaissez ; d'autres enfin, font l'objet des préoccupations de la Chambre syndicale, et seront présentées à l'étude de votre comité de commerce général.

Nous aurons cependant besoin de votre concours pour nous fournir des renseignements et des exemples qui viennent compléter nos dossiers. — Ainsi, pour la question si importante de la réduction des patentes, vous savez que le droit proportionnel sur les valeurs locatives est fixé pour les tissages sur une évaluation de 80 fr. par métier. Nous voulons démontrer que cette évaluation est surfaite au moins de moitié ; pour cela il faudrait pouvoir citer des exemples authentiques du coût de divers établissements, des conditions dans lesquelles se sont effectuées des acquisitions d'usines montées, des hauts de location etc. Nous prions donc ceux d'entre vous qui pourront nous communiquer des renseignements de cette nature, de vouloir bien nous les fournir avec le plus de détails possible.

Mais ce n'est là qu'un côté de notre grande question de progrès. Dans une des dernières séances de la Chambre syndicale, notre honorable président, M. Motte-Bossut, disait qu'une économie de 50 % sur les transports, n'apporterait pas plus de 1/2 % de réduction sur le prix de revient de ses produits ; il est vrai qu'un autre membre, M. Scrépel, a établi que l'industrie des laines trouverait un bénéfice d'au moins 5 %, dans une semblable hypothèse, mais ce serait encore peu au prix de ce qu'on peut obtenir par des améliorations sérieuses dans les procédés mêmes de la fabrication, et c'est sur-

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

Ramené au sentiment du devoir par la parole persuasive de M. Vialard, et vaincu par la noble délicatesse de l'ignornay, Beauregard se demandait avec terreur si le troisième assaut qu'il allait avoir à soutenir ne l'obligerait pas à rétracter l'engagement qu'il avait pris et celui qu'il venait de renouveler. Il se demandait aussi si le moment n'était pas arrivé de se secouer de cette dernière tyrannie, plus facile, selon lui, à briser que les autres. En effet, de quoi s'agissait-il ? De neutraliser l'intervention dans ses affaires, d'une pauvre femme qu'il gardait chez lui par charité, et que ses infirmités avaient privée du mouvement et de la parole. Ne pouvait-on pas, sans renoncer à venir en aide à ses in-

fortunes, la reléguer dans quelque domaine éloigné où il lui serait impossible d'entrer en communication avec les personnes aux soins desquelles on la confierait ? Si ce parti était trop violent et trouvait de l'opposition chez Alliette, ne resterait-il pas la ressource de s'obstiner à ne jamais comprendre les signes de la mère Leclerc, et de la laisser ainsi se consumer impitoyablement en inutiles tentatives, dont elle finirait sans doute par se lasser : ce fut à ce dernier parti que Tristan s'arrêta pour le moment, sauf à revenir à l'autre plus tard.

Il fit donc un violent effort sur lui-même, et prenant une figure souriante et un maintien dégagé qui contrastaient tous deux avec la répugnance qu'il venait de montrer pour l'entrevue à laquelle il s'était résigné, il demanda à la mère Leclerc ce qu'elle désirait de lui.

D'abord, elle parut ne pas avoir entendu sa question, car elle continua à promener ses regards autour d'elle, ce qu'elle avait fait depuis son entrée dans le salon.

— Vous examinez tous ces changements — reprit Tristan — comment les trouvez-vous ?

Aucun signe ne vint prouver que cette question avait été mieux comprise que la première. La mère Leclerc laissait toujours errer ses regards dans toutes les directions, on eût dit qu'elle cherchait quelque chose qu'elle ne trouvait pas.

— Cette boiserie ainsi repeinte est bien plus gaie — reprit encore Tristan — ces grands carreaux de vitre donnent plus de clarté ; ces rideaux, cette pendule, ce parquet, tout cela est nouveau pour vous, ma bonne mère Leclerc : dites-moi donc que vous pensez que c'est mieux ainsi ?

Cette fois, la paralytique parut avoir compris à peu près, car elle leva son bâton et elle désigna le panneau de la boiserie où se trouvait autrefois le portrait du comte de Beauregard, mais où il n'était plus.

— Il faut maintenant, si vos forces vous le permettent — dit Tristan — que vous alliez voir la salle à manger, le billard, la bibliothèque, toutes ces pièces sont aussi ngchées que celle-ci.

Le bâton ne s'abaissa pas ; il resta même immobile comme s'il eût été dans la main d'une statue.

Tristan se sentit frémir d'impatience.

— Si vous ne m'écoutez pas avec plus d'attention — continua-t-il — je vous engage à vous retirer. Voyons, donnez-moi le bras, je vous reconduirai chez vous.

Et, en prononçant ces mots, il s'avança vers la paralytique ; puis, quand il fut près d'elle, joignant l'action à la parole, il saisit d'une main vigoureuse ce bras toujours levé et menaçant.

Mais, quelque force qu'il employât, sans en venir toutefois jusqu'à la violence, il ne put réussir à le faire fléchir ; et, après quelques

— Mère Leclerc — continua-t-il — plus haut et en cessant de se contraindre — je vous ai engagée tout à l'heure à vous retirer, maintenant je vous supplie de le faire ; avant qu'il s'écoule une minute je vous l'ordonnerai. La vie est trop courte pour l'employer à questionner une machine qui ne peut ni comprendre ni répondre. De quel droit d'ailleurs venez-vous dans cette pièce dont je vous ai déjà interdit l'entrée ? Voulez-vous donc nous payer en importunité ce que nous faisons pour vous ? Vous êtes déjà indiscrète, désobéissante ; si vous ne changez pas de manière, vous deviendrez ingrate.

— Ingrate ! dit lentement la paralytique. Une pâleur mortelle couvrit le visage irrité de Tristan, son regard se voila, sa main défaillante chercha avec hésitation un appui ; enfin il se traîna jusqu'à un fauteuil et il y tomba anéanti.

Cependant il ne croyait pas encore que cette parole qu'il avait entendue était sortie de cette bouche muette depuis tant d'années ; mais il la prenait pour le cri de sa conscience et c'était déjà trop pour lui.

— Eloignez-vous, ma bonne Leclerc ! — dit-il d'une voix suppliante. — Votre présence me fait un mal affreux, et puisqu'elle est inutile, importune...

— Importune, peut-être ; inutile, non — articula la paralytique avec la même lenteur qu'elle avait mise à répéter le mot : ingrate.

La suite au prochain numéro